

*Ministère de l'Immigration, de l'Intégration,
de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire*

Le Ministre

Paris, le

08 AVR. 2008

Mesdames, Messieurs,

J'ai pris connaissance des critiques que le collectif national « Romeurope » a exprimées hier, par voie de presse, à l'encontre des retours volontaires de Roms, de nationalités roumaine et bulgare, vers leurs pays.

Permettez-moi de vous faire part de quelques éléments d'information susceptibles de lever tout malentendu.

Je tiens d'abord à rappeler que les ressortissants de l'Union européenne, quels qu'ils soient, n'ont pas un droit inconditionnel à résider en France. Ces personnes peuvent être invitées à regagner leur pays dans les conditions prévues par le droit européen, notamment lorsqu'elles n'ont aucune ressource permettant de vivre dignement en France.

Je ne me résous pas, pour ma part, à ce que des bidonvilles se forment en France. Je n'accepte pas que des Roms venus de Roumanie et de Bulgarie y vivent dans des conditions contraires à toute dignité.

J'ai donc décidé d'agir, en proposant à ces personnes de bénéficier d'une aide au retour volontaire dans leur pays. J'aurais pu choisir de pratiquer des retours contraints, mais j'estime préférable de permettre la réinsertion de ces personnes dans leur pays, avec l'espoir de pouvoir y vivre mieux.

Je note avec attention votre position hostile au versement d'une aide financière afin d'aider aux retours volontaires de ces personnes et ne manquerai donc pas, comme vous le faites certainement vous-même, de le rappeler aux intéressés.

.../...

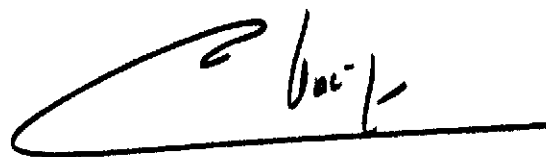
Collectif national « Romeurope »

Ma préoccupation est partagée par les gouvernements de Roumanie et de Bulgarie. J'ai notamment reçu, à Paris, le président de l'Agence nationale pour les Roms de Roumanie, M. Ioan Gruia Bumbu, afin de définir les modalités pratiques d'une meilleure intégration, dans leur pays, des Roms y retournant après un séjour en France. Je suis convaincu de la nécessité d'un accompagnement social personnalisé des bénéficiaires de l'aide au retour, d'une aide à l'amélioration de l'habitat, d'un accès facilité aux soins et à la prévention, mais aussi d'un effort de formation professionnelle et, lorsque c'est possible, d'une aide au démarrage de micro-projets économiques. Dans cette perspective, l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM) et l'Agence nationale pour les Roms de Roumanie travaillent de concert, dans le cadre d'un programme auquel l'Union européenne accorde son concours financier.

J'ajoute que plusieurs Etats de l'Union européenne, comme la Grande Bretagne, l'Italie et l'Espagne, s'efforcent, comme la France, d'aider les Roms à retourner volontairement dans leurs pays, afin d'y retrouver des conditions de vie dignes.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Sien cordes .

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brice Hortefeux', written over a horizontal line.

Brice HORTEFEUX